



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

affaires européennes : administration centrale

Question écrite n° 42061

Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à Mme la ministre déléguée aux affaires européennes de lui fournir des indications sur les locaux occupés par les services administratifs de son administration centrale. Il souhaite connaître le nombre total de mètres carrés occupés, la surface moyenne par agent, ainsi que l'évaluation du coût par agent des loyers et charges de ces locaux administratifs.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention de la ministre déléguée aux affaires européennes sur l'état des lieux occupés par les services administratifs de son administration centrale. Etant rattaché au ministère des affaires étrangères, le ministère des affaires européennes n'a pas d'administration centrale. Il ne se compose, de ce fait, que d'un cabinet dans les enceintes du ministère des affaires étrangères, sis 37, quai d'Orsay. Le cabinet de la ministre déléguée aux affaires européennes est composé de 42 agents, dont un directeur de cabinet, un directeur adjoint, un chef de cabinet, sept conseillers techniques, deux chargés de mission, cinq conducteurs et deux officiers de sécurité. Le cabinet occupe une surface totale de 474 mètres carrés, ce qui fait un ratio moyen de 11,29 mètres carrés par agent. Par ailleurs, le Quai d'Orsay étant une propriété de l'État affectée au ministère des affaires étrangères, aucun loyer n'est à la charge du ministère des affaires européennes.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42061

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juin 2004, page 4565

Réponse publiée le : 14 septembre 2004, page 7119